



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE OUEST

\*\*\*\*\*



N° 08

Séance du 14/02/2018

**Objet : Autogantantie dans le cadre de la demande de subvention LEADER « Je découvre mon patrimoine » sollicitée dans le cadre du GAL Nord et Centre de Mayotte.**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 38

Présents : 20

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation :

09/02/2018

Date d'affichage :

09/02/2018

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le :

15/02 /2018

Et affichage du :

15/02/2018

Convoquée en urgence conformément à l'article L2121-11 du code général des collectivités territoriales, l'an 2018 le 14 février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie, au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans ses locaux de Mroalé (la salle du conseil de la mairie de Tsingoni étant en travaux), sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

**Etaient présents :**

M. ABDALLAH Saïd, M. ABDOU Mikidachi, M. AHMED-COMBO Ali, Mme ALI Fatima, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Harouna, M. ATTOUMANI Issoufi, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. HAMADA Dahalane Patrick, M. HAROUNA Zaidani, M. KAMARDINE Mansour, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MASSIALA Sadanati, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. MADI Saïd, Mme MROIVILI Amina Moilim, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, Mme MVOULANA Chakila Laila, M. SAID Mohamed Barrabe, M. YOUSOUFOU Soulaïmana.

**Etaient absents :**

Mme ABDOU -MADI Sandati, M. ABDOU Mikidachi, Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme AHMED Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme BACAR Inchaty Soilihi, Mme BAMANA Anchya, Mme AHMED Aïda, Mme MAHADI Salima, M. ALI-MALLOU Assani, Mme DOUKAINI Kamaria, M. MATTOIR Abdullah, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MADI MARI Moissoukari, M. MIKIDADI Madihali, Mme CHANFI Dahabia, Mme SAINDOU Dhoirifia, Mme MAHAMOUDOU Laouia,.

**Procurations :**

Mme DOUKAINI Kamaria a donné procuration à M. MADI Saïd.

**Etaient excusés :** Néant.

**Secrétaire de séance :** M. MADI Saïd

Le Président de la Communauté de Communes du Centre-Ouest expose que la capacité de préfinancement d'un projet est un point très surveillé par la DAAF et l'ASP. Afin de garantir la capacité de préfinancement de son projet « Je découvre mon patrimoine » pour lequel une subvention LEADER a été sollicitée, la 3CO propose grâce à son statut d'EPCI de s'autogarantir pour mener à bien cette opération. La 3CO s'engage donc à avancer tous les frais relatifs à ce dossier en vue de son remboursement ultérieur par les fonds européens.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil communautaire décide que la 3CO s'autogarantisse pour le projet « **Je découvre mon patrimoine** » relatif à la demande de subvention au titre de la sous-mesure 19.2 dans le cadre du GAL Nord et Centre de Mayotte pour un montant total sollicité de **12 737,50€**.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme

Fait à TSINGONI, le 14/02/2018.

Le Président,

M. ZAnoudine ANTOYISSA

